DÉFI ÉLITE 2021

RÈGLEMENT

ROMANS SUR ISÈRE

PRÉAMBULE

Vendredi 29 octobre 2021, la Ville de Romans-sur-Isère organise un événement festif : la soirée « Défi Élite » qui met à l'honneur la réussite des jeunes dans le cadre scolaire, sportif, culturel, économique et d'insertion.
L'objectif est de promouvoir des initiatives individuelles ou en groupe dans le domaine culturel, sportif, économique et d'insertion (Lauréats « initiatives ») ainsi que les élèves ayant eu leur Bac avec mention TB en 2020 et 2021 (Lauréats « scolaires »).
Lors de cette soirée, des prix et récompenses sont attribués aux lauréats « scolaires » et aux lauréats « initiatives ».

– LAURÉATS SCOLAIRES –

1. Critères

· Être Romanais.
· Avoir entre 16 et 25 ans.
· Avoir obtenu le BAC général, professionnel ou technologique, dans l'année en cours, avec mention Très bien.

2. Modalités de sélection et d'attribution

· Lycées romanais : contact pris auprès de l'établissement pour les lycéens
· Lycées hors Romans - pour les lycéens habitant Romans uniquement, mais scolarisés dans un lycée non-romanais (contact pris par le lycéen en envoyant le relevé de notes du BAC 2020 ou 2021 et un justificatif de domicile à service.jeunesse@ville-romans26.fr).

Après recensement auprès des lycées romanais ou suite à la démarche individuelle pour les lauréats habitant Romans mais inscrits dans un établissement extérieur à la commune, les cartes ou chèques-cadeaux sont remis aux lauréats scolaires lors de la soirée « Défi Élite » le **vendredi 29 octobre 2021.** Un prix spécial « meilleur bachelier » est créé pour le lauréat ayant obtenu la meilleure moyenne au BAC, quelle que soit la filière.

3. Type de récompenses

· Une carte cadeau ou un chèque-cadeau d'un montant de 100 € est remis à chaque lauréat scolaire dans le cadre de la soirée DÉFI ÉLITE 2021.
· Le prix du « meilleur bachelier » est doté d'une valeur de 1000 € en carte ou chèque-cadeaux.

Présence obligatoire à la cérémonie du **29 octobre 2021** pour la remise du chèque

– LAURÉATS INITIATIVES –

1. Critères

LAURÉATS INITIATIVE CULTURE

· Être Romanais. Un groupe doit être composé pour moitié de Romanais.
· Avoir au minimum 16 ans
Objectif : reconnaissance du travail artistique individuel, ou reconnaissance du travail de transmission auprès d'un public, d'éducation artistique ou investissement dans la vie culturelle romanaise.

LAURÉATS INITIATIVE ÉCONOMIQUE / INSERTION

· Avoir au minimum 16 ans
· Être Romanais. Un groupe doit être composé pour moitié de Romanais
Peuvent être retenus des Romanais ou des non-Romanais qui créent une entreprise générant une activité économique à Romans-sur-Isère.
· Le candidat peut être le créateur de l'entreprise, un membre de son équipe dirigeante ou un de ses actionnaires.
· Ne sera pas pris en compte l'insertion professionnelle dans le domaine sportif et culturel (voir lauréats Culture et Sports).

Objectif: reconnaissance de l'investissement individuel dans la création d'une entreprise, ou récompense d'un parcours dans l'entrepreneuriat, ou récompense d'une démarche de formation ou projet professionnel remarquable.

LAURÉATS INITIATIVE SPORTS

· Être Romanais. Un groupe doit être composé pour moitié de Romanais.
· Avoir au minimum 16 ans.
· Reconnaissance de résultats sportifs, ou investissement auprès d'un club de Romans-sur-Isère, ou opportunité d'un futur parcours sportif.
· Les différentes disciplines sportives seront prises en compte à l'exception de la danse (voir lauréats Culture).

2. Modalités de sélection et d'attribution

Le dépôt de candidature est sous format électronique sur https://www.ville-romans.fr/vivre/jeunesse/defi-elite ou sur format papier disponible à Mairie [+] (rue du Capitaine-Bozambo, 26100 Romans-sur-Isère) ou en téléchargement sur https://www.ville-romans.fr/vivre/jeunesse/defi-elite
Candidatures à déposer entre le 06/09/2021 jusqu'au 03/10/2021 à minuit.
1re étape: une commission technique accompagnée d'élus étudie les candidatures 2021 qui se rajoutent aux candidats présélectionnés de l'édition 2020.

Cette commission technique :
- est présidée par l'élu en charge de la Jeunesse ou de son représentant,
- réunit les élus en lien avec les catégories primées, un représentant de la Direction Enfance et Famille, un représentant de la Direction des Sports Vie Associative, un représentant de la Direction des Affaires Culturelles et un représentant de la Direction Attractivité Développement Innovation.

2nde étape: Le dossier de candidature des candidats présélectionnés sera présenté au jury final présidé par Mme le Maire.
Le lauréat de chaque catégorie participera à la remise des récompenses DÉFI ÉLITE 2021

Le jury final :
- est présidé par Mme le Maire,
- réunit les élus en lien avec les catégories primés, la Direction Générale des Services de la Ville ainsi que les Directeurs Métier de chaque catégorie

· La moitié des membres plus une personne doit être présente pour pouvoir désigner les lauréats et proposer les récompenses.
· L'attribution du prix à chaque lauréat est validée par une décision du maire
· Dans le cadre de l'attribution d'une bourse à un mineur, celle-ci sera versée sur le compte d'un de ses représentants légaux
· Dans le cadre de la promotion de l'évènement, chaque candidat pourra être contacté dans le cadre du plan de communication par le service Communication de la collectivité.

3. Types de récompenses

· Les récompenses attribuées aux lauréats initiatives peuvent prendre plusieurs formes : une bourse, la participation à une formation, du matériel éducatif, sportif ou culturel, un achat de prestation, des cartes cadeaux ou chèques-cadeaux.
· Le montant maximum de la récompense pour chaque lauréat (individuel ou groupe) est de **2000 €.**

Service de la communication de la Ville de Romans - ©Wavebreak Media ltd/ Fotolia - Pashkova / iStock - Septembre 2021